

**Nombres de délégués -**  
 Afférents au Conseil : 49  
 - En exercice : 49  
 Qui ont pris part  
 à la délibération : 40  
 Votes exprimés : 40  
 POUR : 40  
 CONTRE : 0  
 Abstentions : 0  
**Date de la convocation :**  
 5 avril 2023  
**Date d'affichage :**  
 5 avril 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
 du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

**Présents :** Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE - Florian FRAYER – Gilles SACKEPEY – Hervé PASCAULT – Jacqueline DE DEMO, absente excusée (représentée par Lucette LABOUR) - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL – Christophe GENTIL, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) - Rémy VIDAL – Stéphane BARDOUX - Jean-Claude LEMAIRE – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Jean-Claude LEMAIRE) – Clément POINTEAU, absent excusé (pouvoir à Sandra PICART) – Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES - Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Pascal DUBOIS – Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Stéphane BARDOUX) – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –  
**Absents excusés :** Cloria JAOLAZA – François CAMBURET - Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU – Arnaud ROSIER – Claude CATRIN -  
**Absents :** Jacqueline DUPLESSY - Bertrand LEBLANC –

**Secrétaire de séance :** Nadine LEGENDRE

**Objet de la délibération**

**AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2022  
 CC DU SEREIN – BUDGET SPANC**

Après avoir donné le résultat de la section de fonctionnement du budget SPANC à la clôture de l'année 2022, à savoir :

Résultat fonctionnement à reporter	+ 16 672,46 €
------------------------------------	---------------

Il est proposé au Conseil Communautaire de reporter le résultat comme suit :

- Report à la section de fonctionnement (article 002) : 16 672,46 €

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de reporter le résultat comme proposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,  
 Nadine LEGENDRE



Le Président,  
 Xavier COURTOIS




PUBLIEE LE 17/04/2023